



LES STATUTS POSSIBLES DE LA PAYSANNE SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE

Table ronde du 8 mars 2014 à Courtemelon

2014, Année internationale de l'agriculture familiale – quelle place pour la paysanne ?



Clarifications terminologiques

Selon Wikipédia

- Statut social
- Statut juridique
- Statut de conservation

→ Origine sociale, position sociale, réussite sociale

→ Droits et devoirs des personnes définis par des textes légaux

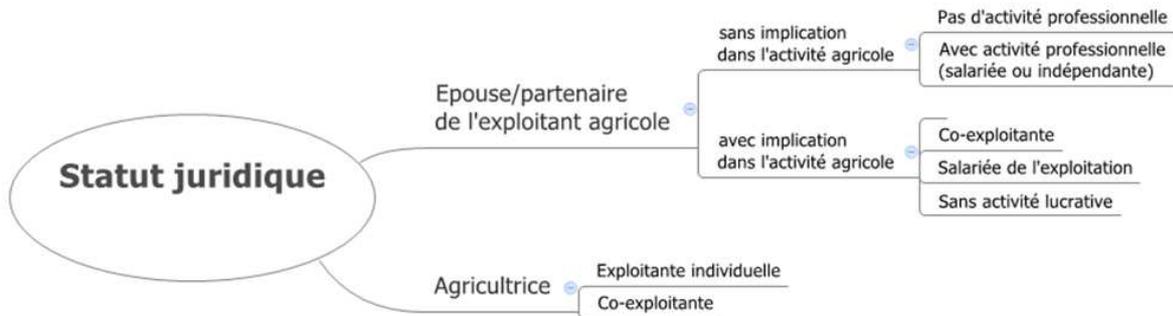
→ Indicateur qui permet d'évaluer l'ampleur du risque d'extinction d'une espèce à un moment donné

LES **STATUTS** POSSIBLES DE LA **PAYSANNE**
SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE

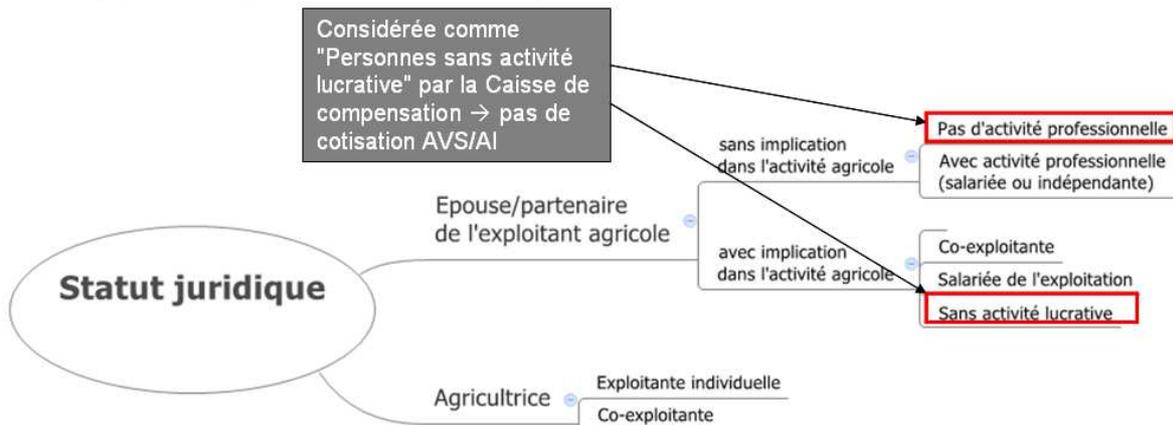
- Femme = paysanne
- Homme = agriculteur



Les différents statuts juridiques de la paysanne selon le type d'implication sur l'exploitation agricole

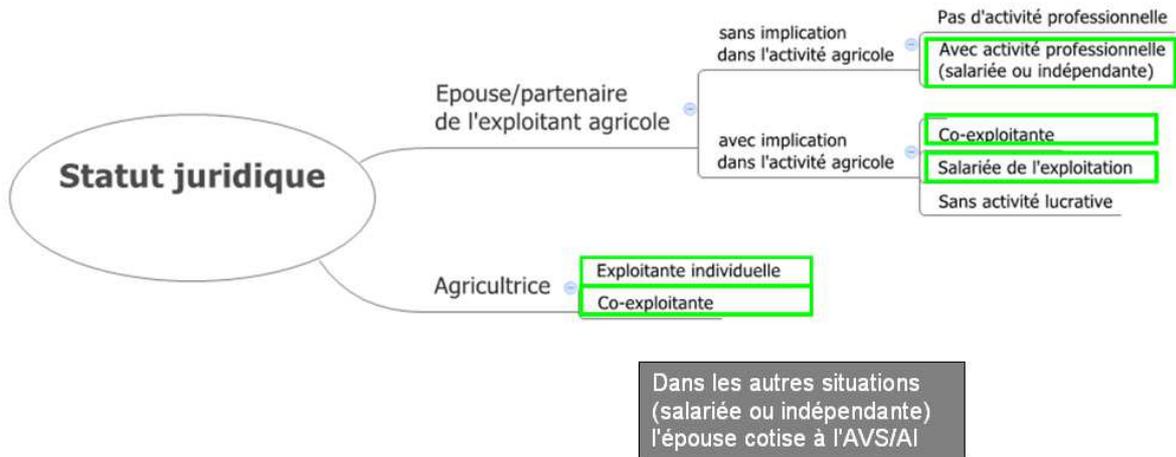


Les différents statuts juridiques de la paysanne selon le type d'implication sur l'exploitation agricole





Les différents statuts juridiques de la paysanne selon le type d'implication sur l'exploitation agricole



Prestations des assurances sociales et professionnelles

	Aucune activité sur la ferme ou à l'extérieur	Participation aux travaux de la ferme sans rémunération	Salariée de l'exploitation	Co-exploitante
Statut auprès de la caisse de compensation	Sans activité lucrative	Sans activité lucrative	Salariée	Indépendante
Prestations AVS/AI	Prestations définies sur la base des comptes individuels de l'épouse. → Si divorce ou 2 rentes → partage des comptes individuels → Si 1 seule rente versée → pas de partage des comptes individuels			
Allocations de maternité	Aucun droit		80% du revenu moyen brut	
Prévoyance professionnelle (2 ^{ème} pilier)	Pas assurée		Prévoyance possible par la Fondation de prévoyance de l'agriculture à Brugg	

Les caractéristiques des différentes formes d'implication de la paysanne sur l'exploitation

	Participation aux travaux de la ferme sans rémunération	Salariée de l'exploitation	Conduite autonome d'une branche de production	Co-exploitante
Rémunération du travail	Aucune	Selon salaire convenu	Résultat de la branche de production	Proportionnellement à la part de travail réalisée
Exigences en terme de formation pour les paiements directs	Aucune	Aucune	Aucune	CFC agricole ou brevet paysanne ou CFC + 3 ans pratique
Propriétaire des terres & bâtiments	Le mari si le domaine appartenait à d'un de ses parents (souvent), l'épouse le domaine appartenait à un de ses parents (peu fréquent)			
Propriétaire de l'actif fermier	Le mari exploitant	Le mari exploitant	Le mari exploitant, éventuellement l'épouse pour les actifs de la branche de production autonome	L'épouse et son mari selon leurs participations dans la société



Avantages & inconvénients des différentes formes d'implication de la paysanne sur l'exploitation

	Participation aux travaux de la ferme sans rémunération	Salariée de l'exploitation	Conduite autonome d'une branche de production	Co-exploitante
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Pas responsable des dettes de l'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas responsable des dettes de l'exploitation • Autonomie financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie décisionnelle et financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir de codécision • Autonomie financière
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture sociale réduite • Dépendance financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Subordination au mari-employeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement réalisable pour des activités para-agricoles ou hors sol 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes administratives





Avantages & inconvénients des différentes formes d'implication de la paysanne sur l'exploitation

	Participation aux travaux de la ferme sans rémunération	Salariée de l'exploitation	Conduite autonome d'une branche de production	Co-exploitante
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Pas responsable des dettes de l'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas responsable des dettes de l'exploitation • Autonomie financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie décisionnelle et financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir de codécision • Autonomie financière
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture sociale réduite • Dépendance financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment de subordination au mari-employeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement réalisable pour des activités para-agricoles ou hors sol 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes administratives

- Vous avez un CFC agricole ou un brevet de paysanne ou un CFC + 3 ans de pratique en agriculture
- **Et** vous êtes intéressée à vous impliquer dans la plupart des tâches et dans toutes les décisions relatives à la ferme



Avantages & inconvénients des différentes formes d'implication de la paysanne sur l'exploitation

	Participation aux travaux de la ferme sans rémunération	Salariée de l'exploitation	Conduite autonome d'une branche de production	Co-exploitante
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Pas responsable des dettes de l'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas responsable des dettes de l'exploitation • Autonomie financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie décisionnelle et financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir de codécision • Autonomie financière
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture sociale réduite • Dépendance financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment de subordination au mari-employeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement réalisable pour des activités para-agricoles ou hors sol 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes administratives

- Vous avez identifié une opportunité de développer une branche de production sur la ferme
- **Et** vous êtes intéressée à gérer cette branche de production de manière autonome

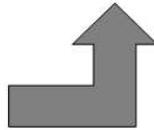




Avantages & inconvénients des différentes formes d'implication de la paysanne sur l'exploitation

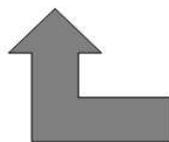
	Participation aux travaux de la ferme sans rémunération	Salariée de l'exploitation	Conduite autonome d'une branche de production	Co-exploitante
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Pas responsable des dettes de l'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas responsable des dettes de l'exploitation • Autonomie financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie décisionnelle et financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir de codécision • Autonomie financière
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture sociale réduite • Dépendance financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment de subordination au mari-employeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement réalisable pour des activités para-agricoles ou hors sol 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes administratives

- Vous n'avez pas d'autre revenu **et** vous participez aux travaux de la ferme pour une valeur de travail d'au moins Fr. 10'000.-
- **Où** vous avez un autre revenu **et** vous participez aux travaux de la ferme



Avantages & inconvénients des différentes formes d'implication de la paysanne sur l'exploitation

	Participation aux travaux de la ferme sans rémunération	Salariée de l'exploitation	Conduite autonome d'une branche de production	Co-exploitante
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Pas responsable des dettes de l'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas responsable des dettes de l'exploitation • Autonomie financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Autonomie décisionnelle et financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir de codécision • Autonomie financière
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture sociale réduite • Dépendance financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiment de subordination au mari-employeur 	<ul style="list-style-type: none"> • Uniquement réalisable pour des activités para-agricoles ou hors sol 	<ul style="list-style-type: none"> • Contraintes administratives



- Vous approchez de l'âge AVS (> 50 ans)
- **Et** vous disposez déjà d'une certaine autonomie financière
- **Et** vous vous sentez suffisamment "reconnue" malgré votre statut de personne sans activité lucrative



Conclusion



Conclusion

